

Dialogue ouvert entre école et famille

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ensemble avec nos garçons et nos filles : bulletin pédagogique : revue de la Société fribourgeoise d'éducation**

Band (Jahr): **99 (1970)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1040207>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dialogue ouvert entre école et famille

Un collègue vous expose les expériences faites dans sa commune.

Tout a commencé par la lecture d'un article d'un quotidien romand: «Dialogue entre parents et éducateurs.»

Certes, il y avait déjà quelque temps que l'idée d'une réunion de parents trottait dans l'esprit de l'instituteur. Mais, jusqu'à ce jour, l'idée n'en était qu'au stade de projet. Crainte de la nouveauté, crainte de l'inconnu? A vrai dire, qui écouterait un enseignant célibataire, jeune maître dans sa seconde année d'enseignement? Les craintes semblaient justifiées; les réflexions imaginaires des parents fusaient:

- il n'a pas d'enfant, que sait-il des problèmes familiaux?
- ses conseils? Impossibles à suivre, du bla-bla-bla!
- quand j'allais à l'école, on ne faisait pas tant d'histoires...

Et le temps passa. Pas de réunion... Le deuxième trimestre avait débuté.

Le coup de pouce

Un exemplaire de *Départs et virages scolaires*, publié par la SFE, mit le feu aux poudres. Un thème idéal était trouvé: le passage à l'enseignement secondaire. Les parents allaient sûrement mordre à l'appât... Une date fut retenue, la salle de classe serait le lieu idéal. M. le Curé annonça la réunion à l'office dominical; les enfants se chargèrent de la réclamer auprès de leurs parents.

Première réunion

Brouhaha dans la salle. Chacun s'installe le plus en arrière possible! Le 50% des parents a répondu à l'appel. Salutations officielles par le Président de la commission scolaire. Présentation du conférencier par l'instituteur. Conférence sur le thème choisi; écoute quasi religieuse des parents. Le débat est ouvert: quelques rares questions s'amorcent timidement. Puis la salle retombe dans un silence inquiétant. M. le Curé donne quelques brèves explications sur le catéchisme. Le maître présente le fascicule *Départs et virages scolaires*. Quelques exemplaires se vendent. La réunion prend fin.

Les jours suivants, le maître prend la «température».

- C'était pas mal, déclare une maman. J'ai bien aimé!
- On a appris quelque chose, ajoute un père de famille.

Mais le maître aurait aimé plus de vie, un débat plus animé. Le dialogue n'était pas établi; les parents avaient écouté une conférence de plus. C'était tout! Echec? Non, certes, mais cette réunion n'avait guère provoqué le désir de dialoguer. Les parents n'étaient pas préparés à entendre cette conférence pourtant bien structurée. Il fallait trouver une meilleure solution. La principale faute venait du maître: il ne s'était pas engagé. Pour lui, l'aventure avait été aisée: prendre contact avec un conférencier et le présenter aux parents. Mais son rôle devait être plus important. Inconsciemment peut-être, les parents l'avaient senti: ils auraient aimé des prises de position de sa part et, partant, ils auraient pu mieux le connaître, le comprendre et dialoguer.

Néanmoins, une seconde réunion avait été fixée au cours du premier trimestre de la prochaine année scolaire. Afin de mettre les parents à l'aise et de mieux les intéresser, deux nouvelles réalisations prirent forme: l'école ouverte et la convocation-enquête.

Ecole ouverte

D'entente avec la commission scolaire, il fut décidé que, durant le mois d'octobre et pendant une semaine entière, les parents pourraient pénétrer librement dans la salle d'école, durant les heures scolaires et apprécier le travail qui s'y déroulait. (Classe à plusieurs degrés). Des conditions précises et sévères furent posées à cette expérience:

- interdiction d'amener des enfants qui ne sont pas en âge de scolarité,
- seuls, les parents ayant des enfants dans la classe sont admis,
- interdiction de faire des remarques aux élèves ou au maître durant les heures scolaires,
- ne pas déranger le travail,
- interdiction de regarder les cahiers des élèves (cela évite les comparaisons hâtives et permet de conserver le secret professionnel),
- les enfants ne saluent pas lors des arrivées successives des parents (question d'attention à l'étude).

L'expérience fut concluante. Pratiquement, chaque enfant eut la joie de voir son papa ou sa maman dans la salle de classe. Les quelques parents réticents furent suppliés par leurs enfants: pour eux, c'était une question d'honneur. Le samedi fut le jour le plus fréquenté: le matin, spécialement par les mamans, l'après-midi, par les papas.

Que faisait le maître? Sa classe, rien de plus. Pas de «bluff», pas de leçons «super-luxe»; le but n'était pas une démonstration de la valeur du maître, mais la présentation de l'atmosphère de la classe.

Et les parents? Assis au fond de la classe, ils ont suivi les leçons et des interrogations avec intérêt. Pendant les récréations, le maître répondait à leurs questions, précisait certains points et écoutait leurs suggestions. Celles-ci n'ont jamais touché à la méthode d'enseignement, mais souvent à la disposition matérielle de la classe: lisibilité au tableau noir depuis les derniers bancs, éclairage, chauffage, aération, revêtement du sol, panneaux d'exposition, puissance du projecteur, état des pupitres, etc. (Depuis lors, ces conditions matérielles se sont nettement améliorées, sans que le maître soit obligé de faire des demandes... Preuve de l'influence des parents!) De plus, certains parents demandaient à s'entretenir avec le maître sur un problème important touchant à l'éducation.

Chacun rentra enchanté de l'expérience. Le maître, timide au début, inquiet aussi, prit de l'assurance et de l'influence. Les enfants peu à peu parurent plus ouverts et les résultats scolaires s'améliorèrent nettement.

Le maître était rassuré: aucune critique malveillante n'avait jailli; au contraire, ce fut un flot d'encouragement et de déclarations de soutien dans cette mission éducative.

La voie semblait ainsi ouverte à une seconde réunion de parents.

Convocation-enquête

Les enfants écrivirent la convocation que le maître signa. Voici un exemple:

Chers parents,

Afin de mieux nous aider à travailler à l'école et de bien préparer notre vie, nous vous invitons à participer à une courte réunion qui aura lieu à le Notre maître désire s'entretenir avec vous sur le problème important de la TV. Nous vous prions de répondre au questionnaire ci-joint, sans le signer.

Votre enfant (s)
Vos
Le maître

Cordiales salutations.

Le questionnaire était fort simple:

- possédez-vous la TV?
- combien de temps en moyenne, votre enfant la regarde-t-il, par jour? (Les enfants dont les parents n'ont pas d'appareil, la regardent certainement chez des voisins)
- l'enfant dispose-t-il d'un endroit tranquille pour accomplir ses tâches scolaires?
- estimez-vous que vos enfants ont trop - pas assez - suffisamment de devoirs?

Cette petite enquête non signée (pour permettre des réponses plus franches) fut récoltée par les enfants dans des enveloppes fermées et remises au maître. Elle permit d'établir une statistique intéressante et d'en tirer quelques conclusions. De plus, à la fin du questionnaire, le maître proposait aux parents de préparer des questions d'ordre général, de les inscrire sur un billet anonyme et de les déposer dans une «boîte aux questions», lors de la prochaine réunion.

Seconde réunion

Le 70% des parents répondit à l'appel. C'était un progrès! Un chant d'enfants enregistré accueillit les participants. Après les salutations officielles, le maître donna les résultats de l'enquête et proposa de diviser l'assemblée en quatre groupes. Chaque groupe devait traiter la même question: comment, nous parents, pouvons-nous aider nos enfants dans leur travail scolaire? Chaque groupe nomma un rapporteur pour le carrefour qui allait suivre. (Durée du travail de groupe 1/2 h.).

Durant ce temps, M. le Curé, les membres de la commission scolaire et l'instituteur sélectionnèrent parmi les huit questions, de la boîte aux lettres, celles intéressant vraiment l'ensemble des participants.

Les réponses furent préparées en commun. Exemples de questions :

- qu'en est-il des balayages de la classe?
- pourrait-on faire une demande pour obtenir le car dentaire de la Mutualité scolaire?
- existe-t-il une bibliothèque scolaire?
- pourrait-on changer l'heure de la reprise des classes l'après-midi?
- pourrait-on modifier le programme des vacances scolaires?
- pourrait-on envisager la création d'une école enfantine?

La demi-heure s'était écoulée; les parents revinrent dans la salle. Le carrefour débuta. Les discussions avaient été fructueuses et les rapporteurs déplorèrent le manque de temps! Les idées trouvées, mises en commun, furent commentées, discutées par l'assemblée. Le maître guidait les débats, veillait à ce qu'on ne s'écarte pas du sujet. Le temps passait trop vite. Le maître réussit péniblement à mettre un terme à la discussion. Puis on parla de l'expérience de la classe ouverte en demandant de la reprendre une fois par an, pour une durée moins longue. Les questions de la boîte aux lettres firent à nouveau jaillir le dialogue. M. le Curé souligna le sens chrétien de cette réunion et le Président de la commission scolaire leva la séance après avoir répondu au vœu unanime: une réunion semblable se tiendra avant Pâques!

Résultats encourageants

Un grand pas était fait. Les parents s'étaient exprimés. Le maître souriait en pensant à la crainte passée: les carrefours avaient bien «fonctionné». Les autres questions qu'il s'était réservées en cas d'insuccès étaient encore en stock, le conférencier secret (qui avait gentiment accepté de «boucher le trou») n'avait pas eu à prendre la parole! Que demander de plus? Il ne restait qu'à continuer. Les parents étaient satisfaits. Les réunions suivantes se déroulèrent et se déroulent actuellement d'après le même schéma.

Le contact étant établi, les enquêtes sont généralement supprimées. Le maître prépare un thème, seul ou avec une équipe de parents, de membres de la commission scolaire. Celui-ci, généralement puisé dans la boîte aux questions, est développé et soumis à la discussion. Parfois, un conférencier est désiré par les parents et trouve un terrain favorable à son exposé. Fréquence de ces réunions de parents: 1–2 par an.

Quelques aspects inattendus

- Les enfants s'aperçoivent que les parents travaillent en collaboration avec le maître: bien des difficultés disparaissent.
- Les membres de la commission scolaire voient leur rôle et leur influence s'accroître.
- Le maître, mieux écouté, travaille dans un climat meilleur.
- M. le Curé apporte plus efficacement le message chrétien éclairant l'éducation des enfants.
- Des réalisations pratiques font leur chemin: regroupement de classes, école enfantine, achat de matériel d'enseignement, etc...

Le véritable dialogue

Ce long cheminement aboutit inévitablement à l'étape la plus constructive: les entretiens systématiques. Le maître invite les parents à discuter, en sa présence, de leurs enfants.

Comment s'y prendre? On interroge les parents sur le caractère, la santé, les distractions, les désirs, les loisirs, les difficultés scolaires de leurs enfants. Puis le maître donne son opinion, quelquefois bien différente, sur ces mêmes questions. Le caractère essentiel de ces entretiens doit être la franchise. Il faut en outre, éviter absolument de comparer les élèves entre eux. Cela ne regarde pas les parents et relève du secret professionnel. Le but de ces entretiens est de permettre à l'instituteur de mieux connaître ses élèves, leurs parents, et de modifier peut-être son attitude ou sa méthode envers tel ou tel enfant. Les parents trouvent souvent réponse à des questions pratiques: aide au travail scolaire, branches faibles à améliorer... Très souvent, il suffit d'un rien pour constater une amélioration. Il est absolument certain et démontrable que les résultats scolaires de certains élèves faibles ont été améliorés d'une manière surprenante. Par exemple, tel enfant, dès qu'il a vu ses parents s'intéresser à la géographie, sa branche faible, a, au cours d'un seul trimestre passé du dégoût à l'enthousiasme: ses parents lui découpent des articles de journaux, lui passent des cartes, commentent des émissions TV... D'autres résultats encourageants ont été acquis en orthographe, en histoire... Bien des difficultés de discipline se sont atténuées.

Grâce à ces entretiens, les difficultés s'estompent: plus de problème pour annoncer à des parents que leur enfant suit difficilement le programme et qu'il faudrait envisager, soit la répétition d'une classe, (moyen peu efficace en vérité), soit quelques leçons particulières, soit le transfert dans une classe spéciale. Les parents «susceptibles» n'existent pratiquement plus, lorsqu'ils ont compris que le maître s'intéresse à l'avenir de leurs enfants. Si un examen d'entrée à l'enseignement secondaire échoue, ce n'est plus une catastrophe et le maître n'est plus un incapable! Ainsi, l'enfant est vraiment au centre du problème et reste le principal bénéficiaire de ces entretiens. Il n'est plus isolé: la famille et l'école forment un tout. Dès qu'une difficulté grave surgit en classe, un bref entretien apaise les esprits et aplanit les difficultés.

Après ces quelques expériences, il semble absolument impossible de revenir en arrière, au temps où le dialogue n'était pas amorcé, sans endommager considérablement le climat éducatif. Non seulement les résultats scolaires baisseraient, mais les élèves eux-mêmes perdraient l'enthousiasme nécessaire à la préparation de leur vie future.

Eduquer, c'est prendre par la main, c'est comprendre, respecter, aider, guider, aimer.

Quelques témoignages

Question: si l'on supprimait ces réunions de parents, que se passerait-il?

Un père de famille:

- Probablement, ma fille ne me parlerait plus de son travail scolaire, pensant que sa famille ne s'y intéresse pas. Elle n'aurait plus le même enthousiasme pour l'école. Je serais inquiet, Des difficultés surgiraient certainement.

Une maman :

- Je n’ose pas y penser. J’aurais l’impression d’ennuyer le maître en lui posant la question : comment va mon enfant à l’école ?

Une autre maman :

- Supprimer ? Mon enfant se désintéresserait de l’école. Je devrais jouer au gendarme.

Le président de la commission scolaire :

- La suppression des réunions de parents ne serait pas une catastrophe, car le dialogue est actuellement établi. Mais une sélection inévitable se produirait : certains parents poursuivraient franchement le dialogue avec le maître ; d’autres plus timides n’oseraient peut-être pas dialoguer. De plus, dans quelques années, les parents n’étant plus les mêmes, le dialogue retomberait à zéro. Tout serait à recommencer. En classe, les enfants perdraient certainement cet enthousiasme qui me plaît.
- Quel rôle nouveau acquiert la commission scolaire ?
- Ce rôle essentiel est de conseiller le Conseil communal en matière scolaire, de lancer des initiatives, d’échanger des idées, de proposer l’achat de matériel didactique et de préparer les réunions de parents et d’information.

M. le Curé :

- Je suis pour le maintien des réunions de parents. Elles permettent la présence de l’Eglise qui a pour rôle d’éclairer les problèmes d’éducation à la lumière de l’évangile. De plus, le prêtre peut dialoguer, étudier, rechercher avec les parents et le corps enseignant, les solutions capables de préparer les enfants à leur vie chrétienne.

En outre, les entretiens systématiques favorisent l’humanisation de l’école et de l’enseignement.

Supprimer ces réunions conduirait inévitablement à créer des tensions malsaines, à développer une concurrence désastreuse entre la famille et l’école.

Le coup de démarreur

Voici quelques thèmes faciles à traiter en réunion de parents :

- passage à l’école secondaire, orientation scolaire,
- devoirs à domicile : quantité, modalités, fréquence,
- la TV : avantages, dangers, discussion en famille, repos nécessaire,
- la lecture : que lire ? Achat, location, utilité...
- la discipline, les punitions,
- importance des notes, crédit à leur apporter,
- les loisirs, que faire durant les vacances ?
- présentation d’un nouveau livre scolaire, d’un programme,
- d’où viennent les échecs scolaires ?
- que peut-on exiger des enfants ?
- etc.

Ces thèmes sont puisés dans la boîte aux questions ou proviennent de découpures de journaux; quelques ouvrages pédagogiques procureront aussi des thèmes variés.

Voici à titre indicatif, les réponses trouvées dans les groupes, lors de la seconde réunion de parents. La question était: comment, nous, parents, pouvons-nous aider nos enfants dans leur travail scolaire?

Réponses:

- procurer un coin tranquille pour permettre les tâches scolaires,
- s'intéresser au travail scolaire (recherche, documentation, discussion...),
- apprendre aux enfants des habitudes d'exactitude, de politesse, de propreté; apprendre à rendre service dans le cadre familial (vaisselle, lit, ranger la chambre, préparer le déjeuner!),
- jouer avec les enfants (bricolage),
- discuter d'un programme de radio, de TV,
- stimuler leur volonté d'une manière continue (l'enfant est naturellement porté à se rendre la vie la plus facile possible),
- veiller à leurs loisirs,
- contrôler les devoirs (irrégulièrement, car l'enfant doit travailler seul et porter la responsabilité de son travail),
- droit au repos, qualité du sommeil,
- avoir des contacts suivis avec le maître,
- ne pas critiquer le maître en face de l'enfant.

R. E.